

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2023

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » AU CŒUR DES TERRITOIRES - (N° 1359)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 84

présenté par

Mme Dalloz, Mme Louwagie, Mme Bonnivard, M. Descoeur, M. Cinieri, M. Fabrice Brun,
M. Neuder, M. Forissier, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Brigand, M. Seitlinger et M. Hetzel

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.